

Calendrier des recrutements de la Ville de Paris

Les informations de ce calendrier sont données à titre indicatif.

Des changements peuvent être apportés aux dates comme aux recrutements effectivement organisés.

Vous trouverez des informations actualisées sur le site internet www.paris.fr/recrutement

Les métiers de l'administration

Catégorie*	Type de recrutement **	Intitulé du recrutement	Dates d'inscription	Épreuves prévues à partir du
B	Concours	Secrétaire Administratif-ve	du 25.10.2021 au 19.11.2021	03.01.2022
A	Concours	Attaché-e	du 29.11.2021 au 24.12.2021	07.02.2022
C	RSC	Adjoint-e Administratif-ve	du 04.04.2022 au 29.04.2022	16.05.2022
B	Concours	Secrétaire Médical-e et Social-e - spécialité médico social	du 22.08.2022 au 16.09.2022	31.10.2022

Les métiers du social, de la santé et de la petite enfance

Catégorie*	Type de recrutement **	Intitulé du recrutement	Dates d'inscription	Épreuves prévues à partir du
C	Concours	Agent-e technique de la petite enfance	du 08.11.2021 au 10.12.2021	17.01.2022
C	Concours	Agent-e Spécialisé-e des Écoles Maternelles	du 06.12.2021 au 31.12.2021	14.02.2022
A	Concours	Éducateur-riche de Jeunes Enfants	du 17.01.2022 au 28.02.2022	28.03.2022
A	Concours	Assistant-e de Service Social	du 10.01.2022 au 18.02.2022	04.04.2022
A	Concours	Conseiller-ère en économie sociale et familiale	Voir les modalités sur www.paris.fr	
A	Concours	Éducateur-riche spécialisé-e	Voir les modalités sur www.paris.fr	
A	Concours	Conseiller-ère Socio-Éducatif-ve	du 14.03.2022 au 08.04.2022	23.05.2022
A	Concours	Puériculteur-riche	du 16.05.2022 au 08.07.2022	12.09.2022
C	PACTE	Agent-e de service polyvalent-e en crèche	du 11.07.2022 au 09.09.2022	26.09.2022
A	Concours	Infirmier-ère	du 16.08.2022 au 23.09.2022	07.11.2022
A	Concours	Puériculteur-riche Cadre de Santé	du 22.08.2022 au 30.09.2022	14.11.2022
B	Concours	Auxiliaire de Puériculture (H/F)	Voir les modalités sur www.paris.fr/recrutement	

* Catégories : A : Tâches de conception et de direction (bac+3 ou plus) B : Tâches d'application (bac ou bac+2) C : Tâches d'exécution (CAP ou sans diplôme)

** RSC = recrutement sans concours (sur épreuves) / PACTE : parcours d'accès aux carrières de la fonction publique / PrAB : contrat de Préparation aux concours de catégorie A et B

Les métiers de la culture, de l'enseignement, de l'animation et du sport

Catégorie*	Type de recrutement **	Intitulé du recrutement	Dates d'inscription	Épreuves prévues à partir du
A	Concours	Professeur-e des conservatoires - Violon	du 27.09.2021 au 22.10.2021	06.12.2021
A	Concours	Professeur-e des conservatoires - Piano	du 27.09.2021 au 22.10.2021	06.12.2021
A	Concours	Professeur-e de la Ville de Paris - Éducation Physique et Sportive	du 03.01.2022 au 28.01.2022	07.03.2022
B	Concours	Animateur-ice	du 03.01.2022 au 28.01.2022	14.03.2022
C	Concours	Adjoint-e d'Animation	du 24.01.2022 au 18.02.2022	04.04.2022
A	Concours	Professeur-e des conservatoires - Accordéon et Bandoneón	du 31.01.2022 au 25.02.2022	11.04.2022
A	Concours	Professeur-e ou Maître de Conférences à l'École Supérieure de Physique et Chimie Industrielles	du 14.03.2022 au 08.04.2022	23.05.2022
A	Concours	Professeur-e ou Maître de Conférences à l'École Supérieure de Physique et Chimie Industrielles	du 14.03.2022 au 08.04.2022	23.05.2022
C	RSC	Magasinier-ère des bibliothèques	du 28.03.2022 au 15.04.2022	10/05/2022
B	Concours	Éducateur-ice des Activités Physiques et Sportives - Activités aquatiques et de la natation	du 28.03.2022 au 22.04.2022	07.06.2022
A	Concours	Directeur-ice des Conservatoires	du 04.04.2022 au 29.04.2022	13.06.2022
A	Concours	Professeur-e des Conservatoires - Formation Musicale	du 26.09.2022 au 21.10.2022	05.12.2022
A ou B	Concours	Professeur-e des conservatoires ou Assistant-e Spécialisé-e d'Enseignement Artistique - Flûte à bec	du 26.09.2022 au 21.10.2022	05.12.2022

Les métiers ouvriers et techniques

Catégorie*	Type de recrutement **	Intitulé du recrutement	Dates d'inscription	Épreuves prévues à partir du
A	Concours	Ingénieur-e et Architecte - Santé et Sécurité au Travail	du 27.09.2021 au 22.10.2021	06.12.2021
C	RSC	Conducteur-ice	jusqu'au 10.12.2021	21.01.2022
C	RSC	Agent-e d'entretien et d'accueil (Adjoint Technique des établissements d'enseignement)	jusqu'au 26.11.2021	21.01.2022
A	Concours	Ingénieur-e Cadre Supérieur-e - Interne	du 27.12.2021 au 21.01.2022	07.03.2022
C	RSC	Adjoint-e Technique Maintenance des Bâtiments	jusqu'au 28.01.2022	28.02.2022
C	RSC	Menuisier-ère (Adjoint-e Technique)	jusqu'au 28.01.2022	01.03.2022
C	RSC	Plombier-ère (Adjoint-e Technique)	jusqu'au 28.01.2022	01.03.2022
C	RSC	Peintre (Adjoint-e Technique)	jusqu'au 28.01.2022	01.03.2022

* Catégories : A : Tâches de conception et de direction (bac+3 ou plus) B : Tâches d'application (bac ou bac+2) C : Tâches d'exécution (CAP ou sans diplôme)

** RSC = recrutement sans concours (sur épreuves) / PACTE : parcours d'accès aux carrières de la fonction publique / PrAB : contrat de Préparation aux concours de catégorie A et B

Les métiers ouvriers et techniques (suite)

Catégorie*	Type de recrutement **	Intitulé du recrutement	Dates d'inscription	Épreuves prévues à partir du
A	Concours	Ingénieur-e Cadre Supérieur-e - Externe	du 10.01.2022 au 04.02.2022	21.03.2022
C	RSC	Adjoint-e Technique Laboratoire	jusqu'au 05.03.2022	15.03.2022
B	Concours	Agent-e de Maîtrise - Électrotechnique	du 17.01.2022 au 25.02.2022	11.04.2022
C	RSC	Adjoint-e Technique Maintenance voie publique	jusqu'au 28.02.2022	15.04.2022
B	Concours	Agent-e de Maîtrise - Travaux Publics	du 14.02.2022 au 25.03.2022	09.05.2022
B	Concours	Agent-e de Maîtrise - Bâtiment	du 14.02.2022 au 25.03.2022	09.05.2022
A	Concours	Concours de l'École des Ingénieur-es de la Ville de Paris - Externe	Les dates seront communiquées ultérieurement	19.04.2022
B	Concours	Technicien-ne Supérieur-e Principal-e - Laboratoires	du 14.03.2022 au 08.04.2022	09.05.2022
C	PACTE	Éboueur-e	du 07.02.2022 au 15.04.2022	02.05.2022
A	Concours	Concours de l'École des Ingénieur-es de la Ville de Paris - Interne	Les dates seront communiquées ultérieurement	16.05.2022
A	Concours	Ingénieur-e et Architecte - Système d'Information et Numérique	du 28.03.2022 au 22.04.2022	07.06.2022
B	Concours	Technicien-ne Supérieur-e - Génie Climatique	du 19.04.2022 au 27.05.2022	27.06.2022
B	Concours	Agent-e de Maîtrise - Environnement Propreté Assainissement	du 30.05.2022 au 24.06.2022	12.09.2022
C	Concours	Jardinier-ère (Adjoint-e Technique)	du 09.05.2022 au 01.07.2022	05.09.2022
C	Concours	Arboriste-élagueur (Adjoint-e Technique)	du 09.05.2022 au 01.07.2022	05.09.2022
B	Concours	Technicien-ne Supérieur-e Principal-e - Construction-Bâtiment	du 16.05.2022 au 08.07.2022	26.09.2022
B	Concours	Technicien-ne Supérieur-e Principal-e - Génie Urbain	du 16.05.2022 au 08.07.2022	10.10.2022
B	Concours	Technicien-ne des Services Opérationnels - Nettoyement	du 07.06.2022 au 01.07.2022	03.10.2022
B	Concours	Technicien-ne des Services Opérationnels - Installations Sportives	du 13.06.2022 au 08.07.2022	12.09.2022
C	RSC	Eboueur-e	jusqu'au 15.07.2022	04.10.2022
C	RSC	Adjoint-e Technique des Installations Sportives	jusqu'au 15.07.2022	04.10.2022
C	RSC	Adjoint-e Technique Entretien d'Espaces	jusqu'au 14.10.2022	12.12.2022
C	PACTE	Jardinier-ère	du 04.07.2022 au 16.09.2022	03.10.2022
A	Concours	Ingénieur-e et Architecte - Architecture et Urbanisme	du 22.08.2022 au 16.09.2022	31.10.2022
C	RSC	Mécanicien-ne Automobile - Engins de nettoyage (Adjoint-e Technique)	jusqu'au 23.09.2022	01.10.2022

* Catégories : A : Tâches de conception et de direction (bac+3 ou plus) B : Tâches d'application (bac ou bac+2) C : Tâches d'exécution (CAP ou sans diplôme)

** RSC = recrutement sans concours (sur épreuves) / PACTE : parcours d'accès aux carrières de la fonction publique / PrAB : contrat de Préparation aux concours de catégorie A et B

Les métiers ouvriers et techniques (suite)

Catégorie*	Type de recrutement **	Intitulé du recrutement	Dates d'inscription	Épreuves prévues à partir du
B	Concours	Technicien-ne des Services Opérationnels - Espaces Verts	du 29.08.2022 au 23.09.2022	07.11.2022
C	Concours	Électrotechnicien-ne (Adjoint-e Technique)	du 22.08.2022 au 30.09.2022	14.11.2022
B	Concours	Technicien-ne Supérieur-e Principal-e informatique	du 12.09.2022 au 07.10.2022	21.11.2022
C	Concours	Métallier-ère (Adjoint-e Technique)	du 05.09.2022 au 14.10.2022	28.11.2022
B	Concours	Agent-e de Maîtrise - Exploitation Transports	du 19.09.2022 au 14.10.2022	28.11.2022
C	Concours	Eclusier-ère (Adjoint-e Technique de l'Eau et de l'Assainissement)	du 03.10.2022 au 28.10.2022	12.12.2022
B	Concours	Agent-e de Maîtrise - Maintenance Automobile	du 03/10/2022 au 28/10/2022	12/12/2022

Les métiers de la sécurité, de l'accueil, de la surveillance et des services

Catégorie*	Type de recrutement **	Intitulé du recrutement	Dates d'inscription	Épreuves prévues à partir du
C	Concours	Agent-e de Police Municipale	du 18.10.2021 au 26.11.2021	10.01.2022
B	Concours	Chef-fe de Police Municipale	du 07.06.2022 au 01.07.2022	19.09.2022
A	Concours	Directeur-riche de Police Municipale	du 12.09.2022 au 07.10.2022	21.11.2022

* Catégories : A : Tâches de conception et de direction (bac+3 ou plus) B : Tâches d'application (bac ou bac+2) C : Tâches d'exécution (CAP ou sans diplôme)

** RSC = recrutement sans concours (sur épreuves) / PACTE : parcours d'accès aux carrières de la fonction publique / PrAB : contrat de Préparation aux concours de catégorie A et B

Informations et modalités pratiques d'inscription aux recrutements

=> **Les inscriptions aux concours :**

=> **par internet directement sur :**

<https://teleservices.paris.fr/fow/site-cep/jsp/site/Portal.jsp?page=portail>

=> **ou par dossier papier**

Dossier d'inscription à télécharger sur la plateforme d'inscription en ligne (adresse web ci-dessus) ou à demander par courrier à : Ville de Paris / Direction des Ressources Humaines / Bureau du recrutement / Nom du concours / 2, rue de Lobau 75196 Paris cedex 04. Une fois complété, le dossier d'inscription est à renvoyer pendant la période d'inscription à l'adresse postale mentionnée ci-dessus.

=> **Les inscriptions aux recrutements sans concours**

Pour les recrutements ci-après, les candidatures par voie postale restent également possibles (adresse postale mentionnée ci-dessus) : Agent d'entretien d'espaces, Agent des installations sportives, Agent technique de la petite enfance, Agent d'entretien et d'accueil dans les collèges, Conducteur, Éboueur, Égoutier, Fossoyeur.

Pour le recrutement d'auxiliaires de puériculture nous vous invitons à envoyer de préférence votre candidature par email à : DRH-recrut@paris.fr

L'accueil du bureau du recrutement est ouvert du lundi au vendredi / 9h-12h30 et 13h30-17h

Adresse : 2 rue de Lobau, 75004 PARIS





Fiche de poste

SURVEILLANT(E)S DES TRAVERSEES PIETONNES

VILLE DE PARIS

Service : Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection

Type de contrat : Contrat de vacance

Salaires : Indemnité basée sur le smic horaire (500€ environ pour un mois plein de travail)

Finalité du poste : Assurer en toute sécurité le passage des enfants qui traversent la rue aux entrées et sorties des écoles.

Horaires de travail : 13h20/semaine (sauf en période de vacances scolaire)

➔ Dans les 5e,6e,7e,8e,10e,11e,12e,14e,15^e,16^e,17^e,18^e,19^e,20e arrondissements

➤ lundi : 8h10 à 8h50, 11h10 à 11h50, 13h00 à 13h40 et 16h10 à 16h50

➤ Mardi : 8h10 à 8h50, 11h10 à 11h50, 13h00 à 13h40, 14h40 à 15h20 et 16h10 à 16h50

➤ Mercredi : 8h10 à 8h50, 11h10 à 11h50

➤ Jeudi : 8h10 à 8h50, 11h10 à 11h50, 13h00 à 13h40 et 16h10 à 16h50

➤ vendredi : 8h10 à 8h50, 11h10 à 11h50, 13h00 à 13h40, 14h40 à 15h20 et 16h10 à 16h50

➔ Dans le centre, le 9^e et le 13^e arrondissement :

➤ lundi : 8h05 à 8h50, et 16h10 à 18h20

➤ Mardi : 8h05 à 8h50 et 16h10 à 18h20

➤ Mercredi : 8h05 à 8h50, 11h10 à 11h50

➤ Jeudi : 8h05 à 8h50 et 16h10 à 18h20

➤ vendredi : 8h05 à 8h50 et 16h10 à 18h20

Localisation : Au plus près du domicile du candidat.

Date de prise de fonction : Tout au long de l'année scolaire

Connaissances nécessaires pour ce poste : Comprendre et se faire comprendre

Compétences techniques nécessaires : Pas de prérequis, formation d'une journée prévue en interne.

Savoirs être nécessaires pour ce poste : Ponctualité, vigilance

Interactions en interne : Responsable d'équipe, inspecteur (trice) de brigade MAP (Mission Accompagnement Protection)

Interactions en externe : Habitants, Service de secours, Police,...

Ressources et moyens disponibles : Equipement de travail

Contraintes liées au poste : Travail en extérieur, Pas de vacances pendant les périodes de vacances scolaires.

Avantages liés au poste : Travail à proximité de son domicile

Condition à remplir : Etre âgé de plus de 18 ans et être apte au travail sur la voie publique, résider de préférence à Paris, avoir un compte bancaire courant, pas de condition de nationalité (titre de séjour en cours de validité hors zone Europe)

Documents à fournir :

- Une pièce d'identité en cours de validité avec photocopie recto verso
- Une photocopie de la carte vitale et une photocopie de l'attestation
- Un relevé d'identité bancaire sur un compte courant au nom du candidat
- Un justificatif de domicile ou, si la personne est hébergée, un justificatif de domicile de l'hébergeur, une attestation d'hébergement et la photocopie de la carte d'identité de son hébergeur
- 2 photos d'identité
- Un certificat médical portant la mention : « apte à travailler sur la voie publique et au contact des enfants »
- Seulement si vous êtes concernés : Un justificatif RSA ou allocation chômage si la personne est allocataire/ copie justificatif MDPH / copie jugement de tutelle ou curatelle

Procédure de recrutement : Un entretien individuel, une journée de formation/évaluation.

Contacter le 01 42 76 75 05 ou par courriel : recrutement-point-ecole@paris.fr

Plus d'informations : <https://www.paris.fr/pages/paris-recrute-pour-la-securite-des-enfants-aux-entrees-et-sorties-d-ecole-5040>

Auxiliaire de puériculture



L'auxiliaire de puériculture prend en charge l'enfant individuellement et en groupe et répond aux besoins fondamentaux en favorisant leur bien-être sur le plan physique, affectif, psychomoteur et relationnel dans un cadre sécurisé.

Il-elle participe au projet éducatif de l'établissement.

Il-elle informe les parents de la vie quotidienne de l'établissement et du déroulement de la journée de leur(s) enfant(s).

RÉMUNÉRATION

- La rémunération brute mensuelle est de l'ordre de 2 000 € en début de carrière (traitement, indemnités et primes).
- Peuvent s'ajouter éventuellement les suppléments et allocations pour charge familiale.

AFFECTATION POSSIBLE

- Structures d'accueil de la petite enfance
- Centres de protection maternelle et infantile (P.M.I.)

TEMPS DE TRAVAIL / HORAIRES DE TRAVAIL

- 38h30 hebdomadaires avec 25 jours de RTT en plus des congés annuels.
- En fonction des horaires d'ouverture des crèches, le service peut débuter à 7h30 ou se terminer à 18h45.

AMÉNAGEMENT DU TRAVAIL

- Possibilités de travail à temps partiel, en fonction des nécessités du service, pour les agent-es titulaires.

CARRIÈRE

La spécialité d'auxiliaire de puériculture comprend 2 grades :

- Auxiliaire de puériculture et de soins principale de 2^e classe : catégorie C - Echelle C2.
- Auxiliaire de puériculture et de soins principale de 1^e classe : catégorie C - Echelle C3 : au choix parmi les auxiliaires de puériculture principaux-ales) de 2^e classe justifiant d'au moins deux ans dans le 7^e échelon et comptant au moins cinq ans de services effectifs.

POSSIBILITÉS ET MODALITÉS D'AVANCEMENT

- Possibilités d'accès aux emplois d'éducateur-riche de jeunes enfants et de puériculteur-riche par voie de formation professionnelle rémunérée conduisant à l'obtention des diplômes requis.
- Le coût de l'inscription aux concours d'entrée dans les écoles et de la scolarité est également pris en charge.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Être titulaire du diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture, du diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture, du certificat d'aptitude aux fonctions d'auxiliaire de puériculture ou encore avoir satisfait après 1971, à l'examen de passage de la première année à la deuxième année du diplôme d'État d'infirmier-ère ou, après 1979, du diplôme d'infirmier-ère de secteur psychiatrique.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- Recrutement sur titres complété d'un entretien qui après une présentation de votre parcours professionnel, portera notamment sur vos motivations, les droits et obligations des fonctionnaires, la Ville de Paris et la direction des familles et de la petite enfance (DFPE) et le métier d'auxiliaire de puériculture dont l'ergonomie. Des cas pratiques pourront vous être soumis (durée 20 minutes - coefficient 1).



[Direction d'affectation](#)

**Direction des familles
et de la petite enfance (DFPE)**



[Informations générales
sur les recrutements sans concours](#)

**www.paris.fr/travailler-a-la-ville-de-paris
> Les recrutements sans concours**

[Conditions générales d'accès aux emplois
permanents de la fonction publique](#)

Notamment :

- > Être de nationalité française ou ressortissant.e d'un autre État membre de l'Union Européenne;
- > Jouir de ses droits civiques;
- > Ne pas avoir subi de condamnations pénales figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions.



[Comment candidater](#)

Adressez ou déposez votre candidature

- Curriculum vitae (précisez l'emploi recherché)
- Copie recto-verso d'une pièce d'identité officielle justifiant de votre nationalité

> **Par email** à DRH-recrut@paris.fr

> **Par courrier**

Direction des ressources humaines
Bureau du recrutement
2 rue de Lobau - 75196 Paris cedex 04

> **Accueil du bureau du recrutement**

2 rue de Lobau, 75004 Paris
Métro : Hôtel de Ville

Horaires d'ouverture : de 9h à 17h tous les jours sauf les week-ends et les jours fériés



Fiche métier : animateur·trice d'activités périscolaires et extrascolaires

Définition métier

L'animateur·trice assure l'animation des activités et la surveillance des enfants pendant les temps périscolaires et extrascolaires, dans le respect du projet éducatif territorial parisien, de la réglementation relative aux accueils collectifs de mineurs et des dispositions de la charte de l'animateur.

Placé.e sous l'autorité hiérarchique du directeur·trice de l'Accueil Collectif de Mineurs, l'animateur·trice inscrit son action au sein de l'équipe d'animation.

Activités principales

L'animateur·trice est responsable de l'accueil et de l'animation d'un groupe d'enfants. Il.elle propose et met en œuvre des activités éducatives de loisirs adaptées à l'âge des enfants dans le cadre du projet éducatif territorial parisien. Ces activités sont pensées et conduites en référence au projet pédagogique de l'ACM.

Il.elle veille, en toutes circonstances, au bien-être des enfants et à l'application des règles de sécurité.

Savoir-faire

- Travailler en équipe et mettre en œuvre un projet pédagogique
- Animer et organiser des activités de loisirs
- Transmettre et faire partager les valeurs de la République et du projet éducatif territorial parisien
- Accompagner des enfants dans la réalisation de leurs projets
- Construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les différents partenaires

Connaissances professionnelles

- Connaissance des pratiques et techniques de l'animation
- Connaissance des différents publics accueillis
- Connaissance des finalités éducatives des activités proposées
- Connaissance du règlement de service, de la charte de l'animateur et du livret de sécurité

Conditions d'exercice

- L'animateur·trice fait partie de l'équipe d'animation. Il exerce ses activités conformément aux plannings mentionnés au titre 3 du règlement de service de l'animation et incluant des réunions de concertation organisées par le directeur d'accueil collectif de mineurs, la CASPE et les services centraux de la DASCO.

Responsabilités

- Sous l'autorité du directeur.trice de l'ACM et en lien avec la communauté éducative
- Est responsable de la sécurité des enfants en toutes circonstances
- Dans chaque accueil, sous l'autorité du REV ou de son suppléant, les animateurs remplissent le registre sanitaire qui est vérifié et signé par le REV ou le REV suppléant.

Correspondance statutaire

- Adjoint.e d'animation et d'action sportive de la Ville de Paris (catégorie C)



PARIS RECRUTE

20 Technicien·nes Supérieur·es en GÉNIE CLIMATIQUE

Les 20 postes sont à pourvoir à la Direction des Constructions Publiques et de l'Architecture (DCPA), qui assure la sécurité et l'entretien de 3 600 bâtiments municipaux.

La DCPA gère les dépenses d'énergie dans les bâtiments de la collectivité, réalise des travaux de construction, de maintenance ou de réhabilitation, veille au respect des engagements environnementaux et à l'équilibre qualité-coût-délais...

En tant que technicien·ne supérieur·e en génie climatique, vous êtes en charge des installations de chauffage, ventilation et climatisation de la collectivité parisienne.

Vos missions consistent à :

- assurer la maintenance préventive et corrective sur les installations de toutes tailles et de tous types
- optimiser le fonctionnement des installations dans le respect du plan climat air énergie
- suivre le cas échéant, la réalisation de travaux d'amélioration et de réparation
- assurer la traçabilité et la communication de vos actions.

Vous êtes amené·e à intervenir en autonomie à l'aide d'outils numériques.

En rejoignant les équipes de la Ville de Paris, vous contribuez directement à améliorer le quotidien des parisiens·nes. Vous participez à proposer un service public innovant et de qualité. La Ville de Paris vous offre également l'opportunité de progresser dans votre carrière professionnelle grâce à des programmes de formation qui vous permettront d'évoluer selon vos envies

Inscriptions au concours
Du 19 avril
Au 13 mai 2022

Concours :
Technicien·nes Supérieur·es
en GÉNIE CLIMATIQUE
(catégorie B)
Épreuves à partir du 27/06/2022

PROFIL :

- Être titulaire d'un baccalauréat technologique, professionnel ou équivalence dans le domaine du génie climatique ou disposer d'une ancienneté dans la fonction publique (voir brochure du concours)
- Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Ville de Paris / DRH / Bureau du recrutement
2 rue de Lobau - 75004 Paris (9h-12h30 / 13h30-17h)

www.paris.fr/recrutement





PARIS RECRUTE

40 Arboristes - Élagueur·euses

La Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE) joue un rôle essentiel dans l'amélioration du bien-être en ville. Elle participe à l'évolution du paysage urbain parisien et à l'embellissement de l'espace public, contribuant ainsi à renforcer la présence de la nature en ville.

Au sein de la DEVE, le Service de l'Arbre et des Bois élabore, propose et met en œuvre la politique de l'arbre à Paris, dans une perspective de développement durable. Il gère et entretient le patrimoine arboré de la capitale qui se compose d'environ 100 000 arbres d'alignement, 100 000 dans les parcs et jardins, cimetières, et équipements municipaux et 300 000 arbres dans les bois de Boulogne et de Vincennes.

En tant que arboriste-élagueur·euse de la Ville de Paris, vous êtes chargé·e de la plantation et de l'entretien des arbres à Paris et êtes affecté·e dans l'un des 14 ateliers du service (12 ateliers dans Paris, un atelier au Bois de Boulogne et un atelier au Bois de Vincennes).

Vos activités principales sont :

- la plantation d'arbres
- l'arrosage et la taille de formation des jeunes plantations
- la taille raisonnée (dégagement de façades, enlèvement de bois mort...)
- l'abattage des arbres dépérissant
- l'entretien du matériel (matériels mécaniques, tronçonneuses, EPI...)

En rejoignant les équipes de la Ville de Paris, vous contribuez directement à améliorer le quotidien des parisiens·nes. Vous participez à proposer un service public innovant et de qualité. La Ville de Paris vous offre également l'opportunité de progresser dans votre carrière professionnelle grâce à des programmes de formation qui vous permettront d'évoluer selon vos envies.

Inscriptions au concours
**Du 9 mai
au 1^{er} juillet 2022**

Concours
Adjoint·e technique principal·e
spécialité
Bucheron·ne-Élagueur·euse
(catégorie C)
Épreuves à partir du 05/09/2022

PROFIL :

- CAP ou BEP ou expérience équivalente ou ancienneté dans la fonction publique. (pour les détails voir la brochure du concours)
- CS Arboriste Élagueur recommandé
- Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique
- Connaissances des arbres et de leur développement
- Polyvalence (diversité des tâches et des chantiers)
- Travail en extérieur par tout type de temps, en équipe
- Sens de la relation avec le public, sens de l'initiative et de l'organisation, rigueur et sérieux

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Ville de Paris / DRH / Bureau du recrutement
2 rue de Lobau – 75004 Paris (9h-12h30 / 13h30-17h)

www.paris.fr/recrutement





PARIS RECRUTE

93 Jardinier·ères

Au sein de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement, en tant que Jardinier·ère, vous participez à l'amélioration du cadre de vie des Parisien·nes à travers l'embellissement des espaces verts de la capitale, ouverts 7 jours sur 7.

Vous entretenez par des méthodes de gestion durable les 2300 hectares de patrimoine vert de la Ville de Paris : plus de 530 parcs et jardins dans Paris et dans les 2 bois (Boulogne et Vincennes), bacs et jardinières présents sur l'espace public... »

Selon votre affectation, vous pouvez :

- Assurer l'entretien horticole d'un ou plusieurs espaces et participer à leur composition florale et arbustive
- Assurer la production de végétaux destinés aux espaces publics parisiens
- Mettre en valeur le patrimoine végétal ainsi que les collections botaniques municipales
- Réaliser des compositions d'art floral
- Entretien des réseaux d'arrosage automatique

Vous pouvez également être conduit·e à participer à des animations et à faire de la sensibilisation aux questions environnementales, botaniques et horticoles.

En rejoignant les équipes de la Ville de Paris, vous contribuez directement à améliorer le quotidien des parisiens·nes. Vous participez à proposer un service public innovant et de qualité. La Ville de Paris vous offre également l'opportunité de progresser dans votre carrière professionnelle grâce à des programmes de formation qui vous permettront d'évoluer selon vos envies.

Inscriptions au concours
Du 9 mai
au 1^{er} juillet 2022

Concours de Jardinier·ère (catégorie C)

Épreuves à partir du 05/09/2022

PROFIL

- CAP ou BEP ou expérience équivalente ou ancienneté dans la fonction publique (**pour les détails voir la brochure du concours**)
- Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique
- Connaissances des végétaux, de leur développement, de leurs méthodes de production et de leur entretien
- Goût pour les décorations florales
- Polyvalence (diversité des tâches et des chantiers)
- Travail en extérieur par tout type de temps, en équipe ou isolé
- Sens de la relation avec le public, sens de l'initiative et de l'organisation, rigueur et sérieux

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Ville de Paris / DRH / Bureau du recrutement
2 rue de Lobau – 75004 Paris (9h-12h30 / 13h30-17h)

www.paris.fr/recrutement

